

## Recherches sociographiques



Jean DAIGLE, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes*

Pierre Poulin

Volume 34, Number 3, 1993

Montréal Laboratoire d'urbanité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056816ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056816ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Poulin, P. (1993). Review of [Jean DAIGLE, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes*]. *Recherches sociographiques*, 34(3), 547–549. <https://doi.org/10.7202/056816ar>

Jean DAIGLE, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1990, 298 p.

En raison de la place importante qu'elles occupent aujourd'hui dans le marché financier, les coopératives d'épargne et de crédit retiennent de plus en plus l'attention des chercheurs. En témoignent les études parues ces dernières années sur l'histoire du Mouvement Desjardins (RUDIN, 1990; POULIN, 1990; LEVASSEUR et ROUSSEAU, 1991 et 1992) et sur les caisses populaires de l'Ontario (BUREAU, 1992). Dans *Une force qui nous appartient*, Jean Daigle propose, pour sa part, une étude du mouvement des caisses acadiennes et, plus spécialement, de la fédération qui les regroupe. Subventionnée en partie par cette fédération, elle vient commémorer le cinquantième anniversaire des premières caisses acadiennes.

Il existe aujourd'hui, au Nouveau-Brunswick, 88 caisses populaires nées, pour la plupart, entre 1936 et 1945. En 1986, elles comptaient 183 900 sociétaires et avaient un actif de plus de 563 millions de dollars. S'ils ne manifestent pas autant d'intérêt pour ce type de coopératives, les anglophones du Nouveau-Brunswick possèdent tout de même 37 *credit unions* qui regroupaient la même année plus de 60 000 membres et possédaient un actif de plus de 150 millions.

L'ouvrage de Jean Daigle « vise à présenter les conditions de développement des coopératives d'épargne et de crédit acadiennes du Nouveau-Brunswick, de 1936 à nos jours, au moyen d'une étude de la Fédération des caisses populaires acadiennes » (p. 15). La documentation utilisée est abondante et variée. L'auteur a mis à profit, entre autres, des fonds d'archives encore peu exploités, tels ceux du Record Center des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick et du Coady Institute de l'Université St. Francis Xavier d'Antigonish. Il a également utilisé les documents personnels de Martin-J. Légère, longtemps gérant de la fédération ainsi que des entrevues réalisées avec d'anciens dirigeants. Mais il ne semble pas avoir eu accès aux procès-verbaux du conseil d'administration qui constituent pourtant une source privilégiée dans ce genre d'étude.

Jean Daigle retrace d'abord les origines de la coopération dans les maritimes, dressant un tableau assez détaillé des expériences, souvent éphémères, tentées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cet inventaire, La Banque de Rustico (Île-du-Prince-Édouard), fondée en 1859, retient l'attention à titre de première banque coopérative en Amérique du Nord. Au XX<sup>e</sup> siècle, la détérioration des conditions socio-économiques dans les maritimes occasionnée par la désintégration progressive de l'économie d'autosubsistance et les dépressions économiques des années 1920 et 1930, favorisera une utilisation beaucoup plus répandue de la formule coopérative. À ces facteurs s'ajoute l'influence déterminante du mouvement d'Antigonish auquel l'auteur consacre un chapitre bien documenté. Ce mouvement animé par des prêtres catholiques de l'Université St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse se veut une expérience de reconstruction sociale. Basé sur des principes de démocratie économique, il vise à redonner aux populations locales le contrôle de leur activité économique au moyen de l'éducation populaire et du coopératisme. À cette fin, on privilégie la formule des cercles d'étude formés au sein même des populations locales. Ces cercles connaissent une grande popularité au Nouveau-Brunswick (on en compte 400 en 1937) et ils favorisent l'éclosion de nombreuses coopératives chez les Acadiens. Ce succès rapide découle d'une situation économique difficile et de l'appui que donnent à ces cercles le clergé acadien et les élites sociales qui militent dans des organisations patriotiques comme l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, implantée au Nouveau-Brunswick en 1932, et l'Ordre de

Jacques-Cartier qui crée des commanderies dans cette province à partir de 1933. Selon Daigle, le statut minoritaire des Acadiens explique l'intensité de leur engagement dans la coopération: «elle représente un levier supplémentaire dans l'effort d'assurer la pérennité du groupe face à de nouveaux rapports de force économiques» (p. 63).

De 1936 à 1945, 138 coopératives d'épargne et de crédit sont fondées au Nouveau-Brunswick, dont 78 chez les francophones, appelées caisses populaires, et 60 en milieu anglophone, appelées *credit unions*. Dès 1938, elles sont regroupées au sein d'une fédération provinciale, la New Brunswick Credit Union League, qui leur fournit des services techniques. Mais, très tôt, des tensions surgissent au sein de cette fédération où les présidents sont invariablement anglophones et où l'anglais est la seule langue utilisée dans les assemblées générales, en dépit du fait que les caisses populaires regroupent plus de membres et ont un actif plus important que les *credit unions*. Daigle consacre un chapitre à l'analyse de ces tensions qui entraîneront la création, en 1945, d'une deuxième fédération regroupant exclusivement les caisses populaires acadiennes.

Les quatre derniers chapitres de l'étude tracent, suivant un découpage chronologique, les grandes lignes du développement de la Fédération des caisses populaires acadiennes de 1945 à 1986, tout en analysant sommairement l'évolution de ses caisses affiliées. On y trouve des indications précises sur les services financiers, techniques et juridiques mis sur pied pour assurer la croissance des caisses, sur le développement des ressources financières et du personnel, de même que sur les relations qu'elle entretient avec le Mouvement des caisses Desjardins du Québec, dont elle utilise l'expertise, les services et les systèmes informatisés. Ces chapitres analysent aussi, sommairement, l'évolution des caisses qui recueillent une adhésion massive de la population (en 1981, 70% des Acadiens en sont membres) et connaissent une progression financière sans précédent durant les années 1966-1975, à la faveur de la croissance économique. L'auteur constate qu'à partir des années 1960, la croissance financière des caisses, leur complexité administrative grandissante et les impératifs de la concurrence du monde bancaire provoquent des changements qui transforment profondément ce mouvement coopératif: l'arrivée de gestionnaires qui occuperont une place de plus en plus grande dans le processus de décision au détriment des sociétaires, ainsi qu'une adoption des valeurs et du style de gestion des entreprises capitalistes au détriment des valeurs coopératives.

Mais Jean Daigle s'attache surtout à mettre en valeur la réussite des caisses acadiennes. Et pour lui, le succès tient «au fait que la formule coopérative constitue une forme d'organisation sociale et économique tout à fait adaptée à un milieu minoritaire. Les Acadiens, constituant moins de 35% de la population provinciale, sont désireux d'assurer leur survivance et de contrôler un secteur d'activité —l'économie— qu'ils n'ont pas encore «acadianisé», et utilisent la coopération comme outil de préservation de leur identité» (p. 13).

Cet énoncé qui résume la thèse de l'auteur aurait mérité certaines nuances. Aussi important soit-il, le facteur ethnique ne peut à lui seul expliquer la création et le développement des caisses acadiennes. C'est laisser dans l'ombre le rôle du mouvement d'Antigonish qui n'avait rien à voir avec le nationalisme et véhiculait plutôt un idéal de démocratisation économique en réaction à la concentration du pouvoir économique et aux abus du capitalisme. C'est laisser dans l'ombre également le rôle des classes sociales qui ont utilisé la coopération comme moyen de promouvoir leurs intérêts économiques et sociaux. Mis à

part cette curieuse lacune sur le plan de l'interprétation, le livre de Jean Daigle apporte une contribution très utile à la connaissance de ce mouvement coopératif acadien.

Pierre POULIN

*Société historique Alphonse Desjardins.*

---

Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN (dirs), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 1992, 401 p. (Collection « Développement régional ».)

La responsabilité de rendre compte d'un ouvrage collectif ne s'accepte pas sans hésitation: trop souvent, le lecteur est mis en présence de contributions non seulement très inégales mais, parfois, fort éloignées du thème annoncé par le titre. Malheureusement pour l'auteur de ces lignes et pour les lecteurs attirés par deux concepts on ne peut plus à la mode (partenariat et développement local), le présent ouvrage n'échappe pas à ce mal. En effet, pour reprendre un terme cher à Jacques Parizeau, la dernière publication du groupe de recherche saguenayen prend la forme d'un véritable salmigondis.

Profitant de l'intérêt croissant pour le développement par le bas grâce à la mise en valeur des ressources locales dans un cadre d'interventions partenariales, les responsables de l'ouvrage, on l'aura deviné, ont édité les actes d'un colloque où furent présentées pas moins de quinze communications. À la faveur d'un remarquable effort de synthèse, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein sont parvenus à répartir l'ensemble des textes en trois sections: la perspective partenariale et la crise du développement; les partenaires face à la restructuration sociospatiale; le local comme stratégie: mirages et miracles.

Inaugurant la première section, Juan-Luis KLEIN présente un éclaircissement sur les enjeux et les défis qui s'imposent aux analystes comme aux praticiens du développement. L'auteur reconnaît que le développement dit communautaire, après avoir vécu quelques moments de gloire dans les régions périphériques, a connu sa phase d'essoufflement à l'arrivée des années 1980. Ce que l'on désigne depuis lors par l'expression « développement local », fait-il observer, n'est pas synonyme de privatisation, car s'ils revendiquent plus de pouvoirs, les intervenants locaux le font au nom des collectivités locales et de leurs institutions et non pour des individus et des entreprises privées. Quant au partenariat, malgré la popularité du concept, il ne faut pas y voir une panacée, mais, en vertu de la diversité et de la souplesse des expériences partenariales, le géographe de l'UQAC affirme qu'il est tout à fait possible, voire souhaitable, pour les acteurs locaux, de délimiter leur espace de partenariat.

Avec la contribution de Benoit LÉVESQUE et de Lucie MAGER, on fait un saut dans l'univers du fordisme. D'abord, disons que Michel AGLIETTA serait déjà auréolé du prix Nobel de l'économique si l'école de pensée — dite de la régulation — dont il est à l'origine, suscitait le même intérêt chez les économistes nord-américains que chez leurs vis-à-vis sociologiques. L'essentiel du chapitre cherche moins à analyser les expériences de